

PRIX D'EXCELLENCE en GESTION de L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

2010

Commanditaire

Agence de l'efficacité
énergétique
Québec



Objectifs

Permettre aux établissements de santé et de services sociaux d'atteindre les cibles de réduction de la consommation d'énergie fixées par le gouvernement du Québec dans son initiative *De l'énergie pour demain*.

Permettre aux établissements de s'inscrire dans une tendance mondiale de développement durable.

Ce concours vise également à sensibiliser les établissements à l'importance de l'efficacité énergétique.

Conditions d'admissibilité

Le concours s'adresse aux établissements membres de l'AQESSS.

Le dossier de candidature soumis au concours devra faire partie d'un projet de gestion en efficacité énergétique. **Le prix sera attribué pour un projet déjà implanté et opérationnel ou pour un projet en phase de développement (autorisation du MSSS obtenue).**

Les établissements doivent obligatoirement obtenir du directeur général de leur établissement une lettre d'appui attestant l'authenticité du projet soumis.

L'établissement qui remportera le prix doit accepter que son projet fasse l'objet de communications et de diffusion dans le réseau et dans les médias.

Critères de sélection

Les participants devront présenter leur candidature en faisant ressortir les points suivants :

- La réduction de la facture d'énergie, de la quantité d'énergie consommée et des émissions de gaz à effet de serre,
- L'amélioration de l'efficacité, et plus globalement de la performance énergétique.

Les membres du jury se réservent le droit de refuser toute candidature qui ne serait pas conforme aux règles du concours.



L'Agence de l'efficacité énergétique a récemment publié le guide *L'efficacité énergétique des bâtiments institutionnels - 10 étapes pour une gestion optimale de l'énergie*. Consultez-le en ligne au www.aee.gouv.qc.ca pour vous aider dans vos projets d'efficacité énergétique.

PRIX D'EXCELLENCE en GESTION de L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 2010

Commanditaire

Agence de l'efficacité
énergétique
Québec 

Table de conversion (2006)

Aux fins de conversion des quantités d'énergie gigajoules(GJ) et en émission de gaz à effet de serre (tonnes de CO₂ équivalent), vous devez utiliser la table de conversion suivante :

| Forme d'énergie | Énergie | Émission de CO ₂ équivalent |
|-----------------|---|--|
| Électricité | 0,00360 GJ/kWh | 0 tonne |
| Gaz naturel | 0,03789 GJ/m ³ * | 1,90201 tonne |
| Mazout léger | 0,03880 GJ/L | 2,83974 tonnes |
| Mazout lourd | 0,04250 GJ/L | 3,11236 tonnes |
| Propane | 0,02553 GJ/L | 1,53063 tonne |
| Biomasse | Veuillez vous référer aux spécifications du fournisseur | |

Exemple : 15 500 litres de mazout léger correspondent à 600 GJ et à une réduction de 44 tonnes des émissions de CO₂ équivalent.

*Taux normalisé par Gaz Métro pour la facturation

Modalités

Les dossiers de mise en candidature doivent être reçus au plus tard le 19 mars 2010 à minuit.

L'équipe dont le projet aura été retenu pour sa qualité exceptionnelle sera invitée à faire une brève allocution au moment de la remise du prix. L'établissement récipiendaire sera également invité à présenter son projet à un kiosque offert par l'AQESSS. Ces activités auront lieu les mercredi 14 et jeudi 15 avril 2010 dans le cadre du colloque-exposition SAN-TECH au Palais des congrès de Montréal.

Les membres de l'équipe gagnante acceptent que leurs noms, leurs photos et leur projet soient utilisés à des fins promotionnelles par l'AQESSS et le commanditaire.

Par ailleurs, les projets non gagnants pourront être exposés sur des fanions au Carrefour de l'excellence.

Pour plus d'information

N'hésitez pas à communiquer avec :

Martin Cormier

Chargé de projet de SAN-TECH 2010

Téléphone : 514 282-4269

Courriel : martin.cormier@aqesss.qc.ca